DECLARATION C.T.S.D.
Premier degré 10 février 2022

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

La déclaration FO commencera là où s'est achevée la précédente.
Pour mémoire, nous y disions : «l'Etat de droit s'oppose au recrutement de contractuels et exige la nomination de candidats inscrits sur la liste complémentaire pour pouvoir aux 17 postes vacants du Cantal. »

Il nous avait été répondu que « la liste complémentaire s'éteignait le jour de la rentrée ». C'était vos propos, Mme la DASEN.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation historique du 13 janvier dernier, nos hommes politiques ont retrouvé la raison et recrutent des collègues sur liste complémentaire pour palier au manque d'enseignants.

Il est choquant de se réjouir de la stricte application de la Loi. Il est tout autant choquant de vous avoir vu répandre la communication de ces hommes politiques alors que nous servons tous l'Etat, l'Etat de droit au service de ses citoyens.

Comment en est-on arrivé là ? Depuis toujours, FO défend corps et âme le statut de la Fonction Publique, garant de la liberté des fonctionnaires face aux pressions des élus politiques. Mais sans relâche, méthodiquement : PPCR, contrat d'objectifs, RH de proximité, PEDT…etc…ces derniers le détricote pour avoir « de bons petits soldats ».

Aujourd'hui encore, vous n'allez pas « faire le job » mais dérouler le discours ministériel : *on n'a jamais fait aussi bien avec une dotation de zéro.*

Pour FO, aucune fermeture n'est légitime. Il n'est pas question de coûts. Que représente le coût moyen d'un poste (35 000€) par rapport aux milliards déversés au nom du « quoi qu'il en coûte » ? Il est évident que l'un est moins coûteux que l'autre et que, toujours le même, participe à l'Education de la Nation tandis que l'autre n'a servi qu'à faire croître le patrimoine professionnel des 100 plus riches de 35% (780 milliards).

Une fermeture, c'est des conditions d'apprentissages dégradées pour les élèves, c'est des parents inquiets que le directeur devra gérer, c'est le départ d'un collègue, c'est des collègues bouleversés par une modification de leurs conditions de travail et déjà percutés par la crise sanitaire…
C'est pourquoi, FO vous demande solennellement d'annuler toutes les fermetures de classes et de demander au ministère une dotation positive.

Pour revenir au recrutement des listes complémentaires, où en est-on dans le Cantal ?

Les « Liste Complémentaire », illégalement recrutés comme contractuels en septembre, sont ils aujourd'hui fonctionnaires-stagiaires ?

Pour l'école de Dienne, quand est ce que l'école verra une implantation? Quand est ce que le collègue sera soutenu ? Nous parlons actuellement d'une classe unique avec 16 élèves sur 7 niveaux pour 2022-2023.

Pour le RET Coltines/Ussel/Valuéjols, après avoir perdu 2 classes, et après avoir entendu l'Inspecteur de Circonscription vendre le projet, qui somme toute, correspond à ce qu'il se fait chaque jour dans chaque école comme l'avait fait remarquer notre camarade de l'UNSA, où en est-on ? L'enseignant surnuméraire est il contractualisé sur la durée du projet (3ans) ? Quel est le bilan pédagogique ? Quel est le bilan psychologique ? Quel est le bilan humain ? Combien d'enfants se sont vus obligés de prendre le ramassage scolaire ? Y a t il eu des départs vers le privé ?

Nous connaissons à l'avance les éléments de langage des éventuelles réponses à ces questions. Un RET n'est pas une manifestation d'intérêt. L'innovation, c'est d'arrêter de stresser les collègues (pour ne pas paraphraser un ancien Président de la République originaire du Cantal) en actant, sur du temps long, un moratoire sur les fermetures dans le Cantal, milieu rural par excellence.

Merci pour votre attention.